OPENFIELD
REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

PORTRAITS / TéMOIGNAGES

Le val aux daims

Le modèle pavillonnaire s'est imposé comme le mode de vie auquel aspirent plus de 80% des français. Ce modèle économique et commercial qui tient principalement au souhait de pouvoir léguer un patrimoine financier à des héritiers perdure depuis plus de quarante ans.

Par Dimitri Boutleux, JUILLET 2017

Sa commercialisation s'est particulièrement bien adaptée à une France majoritairement rurale devenue par conséquent très périurbaine. Le « désir de pavillon » tient autant de l'adhésion à un mode de vie lié à un espace extérieur privatif qu'au rejet du fonctionnement d'un logement collectif. Ce qui attire généralement, c'est l'appropriation de l'espace à travers les aménagements, la distribution des pièces de la maison et, bien entendu, le jardin sensé valoriser le pavillon.

Cet espace extérieur est chargé de projections et de contradictions. La parcelle est de taille modérée pour que le produit reste abordable. Son rôle est le maintien du vis-à-vis et la constitution de cette zone de liberté tant recherchée. La quête de l'Eden passe souvent par la constitution d'un microcosme concentrant des volumes et des couverts végétaux qui deviennent progressivement la matière de l'exercice du jardinage. Inviter pour contrôler. Maîtriser pour exister. Entretenir pour justifier.

Considérant que l'occupation du sol du tissu pavillonnaire représente 1% du territoire français, sommes-nous en mesure de comprendre les impacts écologiques et rôles sociologiques que ces surfaces jadis agricoles remplissent.

Julien et Hélène ont acquis il y a trois ans une maison au sein d'un ensemble pavillonnaire à Saint-Léger-du-Bourg-Denis près de Rouen. Il s'agit d'un lotissement de plus de quatre-vingt maisons nommé le Val aux Daims. Le groupe de maisons est dissocié du bourg, on y accède par une petite route qui mène sur le replat du cimetière qui marque l'entrée du site. Il s'agit d'une valleuse entièrement investie par le lotissement et dont les crêtes sont boisées. Le jardin d'Hélène et Julien se situe au bout, sur une des parties hautes du val. Leur jardin est en pente et s'étend depuis la lisière du bois jusqu'à la route. La parcelle est ouverte sur trois côtés, les jardins mitoyens se fondent donc les uns avec les autres.

Le Val aux Daims, Saint-Léger-du-Bourg-Denis

A leur emménagement Julien m'a demandé des conseils pour ce jardin. « Qu'est-ce tu ferais ? on aimerait bien avoir ton avis… » Eh oui, les paysagistes se voient souvent interrogés de la sorte, je ne vous apprends rien.

Sur ce coteau orienté au nord, la couche d'argile de quelques dizaines de centimètres et la proximité du bois n'offrent pas des conditions permettant de développer une prairie calcicole. Mais la lisière et le

caractère pentu du jardin m'ont donné envie de lui répondre que dans un premier temps il serait peut-être bon de ne rien faire et de laisser pousser sa pelouse pour laisser s'exprimer le cortège floristique présent.

J'explique à Julien les deux références sur laquelle il peut baser sa démarche. L'ouvrage du Jardin en mouvement de Gilles Clément et le Jardin Plume à Auzouville-sur-Ry, qui est un exemple local où il peut se rendre facilement.

J'ai été très surpris de la facilité avec laquelle Julien et Hélène se sont lancés immédiatement sans craindre les préjugés du voisinage. Le seul geste important à ne pas oublier dans cette démarche fut la tonte des zones limitrophes avec les voisins pour indiquer qu'il s'agit d'un acte volontaire de laisser se développer la prairie. Si dans l'art des jardins, la limite est matérialisée par un mur ou une clôture, ce jardin s'inscrit en creux dans le dessin d'allées tondues qui traduisent l'acte jardinier. Ces allées permettent la déambulation et le jeu parmi les grands carrés libres, elles signifient aux voisins que les limites sont entretenues et que la végétation ne va pas prendre le dessus aux interfaces.

Images du jardin d'Hélène et Julien

Jusqu'ici rien d'exceptionnel me direz-vous, encore un paysagiste qui parle du Jardin en mouvement et de gestion différenciée…

En fait, l'idée d'écrire cet article et le message qu'il porte sont venus à la suite de ce que m'ont raconté Hélène et Julien après la première année où ils ont mené ainsi leur jardin.

Un jour, un de leurs voisins leur fait part de son intérêt pour ce jardin, ses grands patches volubiles et colorés, et leur dit qu'il compte bien faire de même chez lui.
Un seul exemple de changement dans ce voisinage aurait eu un effet positif permettant à d'autres de se figurer l'aspect, la gestion et les avantages liés à celle-ci.
La tonte moins régulière des parcelles pentues lui a paru être un premier point positif, suffisant à lui donner envie de passer à l'action, ou plutôt l'inaction… et laisser la surface horizontale prendre de la verticalité.

Deuxième conséquence avec une voisine venue demander à Julien ce qu'il comptait faire de son foin à la fin de la saison. Elle a tout de suite senti qu'il y avait là, à deux pas, un peu d'herbe à récupérer pour son âne situé dans une pâture proche du Val aux Daims.
Circuit court ou jardin productif ? Dans la plupart des cas le jardin pavillonnaire n'est nul autre qu'un

espace vert permettant le recul nécessaire entre les habitations et limiter les vis-à-vis. Qu'en est-il du rôle agraire, écologique et social de ces surfaces que l'on considère comme urbanisées ?

Le cas du jardin d'Hélène et Julien dans son contexte pavillonnaire manucuré est le signe d'une transition en marche, celle d'un nouveau rapport à l'esthétique qui favorise l'accueil de la biodiversité plutôt que le dessin ou le trop d'entretien.
Autre aspect encourageant, la considération, ou tout au moins la liberté laissée sans jugement de la part du voisinage de mener de façon libre une prairie jardinée.
Le courage de ce passage à l'inaction qui essaime dans le quartier m'a semblé être le signe de ce que certains nomment une joyeuse révolution des mentalités, se traduisant par un lâcher prise avec le jugement des voisins désormais convaincus qu'une autre esthétique est possible.

L'AUTEUR

Dimitri Boutleux

Dimitri Boutleux est installé à Rennes et travaille au sein de l'AUDIAR, Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunale de l'Agglomération Rennaise.

NOTE / BIOGRAPHIE

L'habitat pavillonnaire, *Ouvrage coll. de H. Raymond, N. Haumont, M-G Dezès et A. Haumont, Coll. Habitat et sociétés, Ed. L'Harmattan, 2001 (1ere édition de 1966)*

INSEE Picardie, bilan économique et social 2006

INSEE Première, de plus en plus de maisons individuelles, février 2003

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

Dimitri Boutleux, Le val aux daims, Openfield numéro 11, Juillet 2018

© 2018 Openfield. Tous droits réservés